

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1540**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chef de chantier de routes VRD

Nouvel intitulé : Chef de chantier routes -voieries réseaux divers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CFC Egletons	Directeur AGCFTP

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

231p Conduite de travaux et métré en génie civil

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chef de Chantier de route VRD assure l'organisation générale d'un chantier ou d'une partie de celui-ci selon son importance. Cinq grandes fonctions structurent ses activités :

- la préparation de chantiers par la lecture de plans, la reconnaissance des sites et l'évaluation des risques d'accidents du travail et environnementaux,
- la gestion des moyens en évaluant les quantités et la production,
- la conception et la réalisation de petits terrassements routiers, réseaux divers, assises de chaussées, enrobés, pose de bordures, pavés et dallage et enduits superficiels,
- la direction d'un chantier en participant aux réunions de chantier et en renseignant les salariés sur leurs droits et leurs obligations,
- l'encadrement des travaux et la participation à leur exécution.

Les capacités attestées renvoient à 9 points : - Maîtriser les pièces écrites d'un marché de travaux ; savoir lire les plans, afin de se représenter un ouvrage.

- Connaître les sols et roches, être apte à les différencier.
- Evaluer les risques professionnels et environnementaux.
- Mettre en oeuvre l'implantation et maîtriser les calculs et méthodes d'évaluation d'un ouvrage.
- Prévoir la production d'un chantier, programmer et coordonner les travaux en toute sécurité.
- Maîtriser les techniques et faire réaliser les enduits tout en veillant à la qualité des travaux.
- Etre capable d'encadrer une équipe, de la commander et de représenter son entreprise en sachant coordonner les travaux tout en veillant au respect des délais.
- Maîtriser des outils de gestion liés au marché de travaux.
- Contrôler la conformité de l'ouvrage et faire réaliser les essais nécessaires à la réception de l'ouvrage.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Travaux publics, Routes VRD (Voirie Réseaux Divers)

Sa position hiérarchique et fonctionnelle est établie selon les conventions collectives nationales des Travaux Publics. Il se positionne en tant que Technicien et Agent de maîtrise niveau C selon la grille ETAM des Travaux Publics applicable depuis le 1er Janvier 2003.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les candidats sont évalués :

\* En cours de formation sur la base d'exercices pratiques d'informatique, de topographie et de théorie en droit social.

\* Par un examen final comprenant 6 composantes dotées de coefficient et de notes éliminatoires :

- Métré
- Etude analytique (le candidat doit analyser les éléments techniques d'un chantier dans les domaines de l'implantation, de l'assainissement, de mise en oeuvre de matériaux).
- Préparation du travail à partir d'un dossier de chantier réel
- Technologie générale
- Sciences appliquées (connaissance des sols et des roches, implantation, gestion).
- Expression écrite

\* Entretien avec un jury d'une durée de 30 à 45 minutes.

Il a pour objet de savoir si le candidat au-delà de ces connaissances techniques sait préparer et gérer un chantier.

La certification est obtenue avec une moyenne générale de 10 soit 200 points/400 points sans aucune note éliminatoire.

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est proposé par le Directeur du CFC, le président du jury est un chef d'entreprise en activité. Le jury peut varier de 4 à 6 personnes, toutes extérieures au CFC et issues de l'industrie routière des Travaux Publics dont au moins 2 sont des représentants qualifiés pour moitié employeur et pour moitié salarié.
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Le jury est proposé par le Directeur du CFC, le président est un chef d'entreprise. Le jury peut varier de 3 à 8 membres issus de l'industrie routière des Travaux Publics dont au moins 2 sont des représentants qualifiés pour moitié employeur pour moitié salarié.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de chef de chantier, option chef de chantier de routes VRD'.

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de chantier de routes VRD'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

13 candidats certifiés en moyenne par an.

**Autres sources d'information :**

<http://www.cfcegletons.com>

**Lieu(x) de certification :**

Centre de Formation Continue SYLVAIN JOYEUX 26 rue de Bellevue  
BP19  
19300 EGLETONS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - 'Certificat de chef de chantier, option chef de chantier de routes VRD'. (Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993).

**Certification suivante :** Chef de chantier routes -voieries réseaux divers